

TRI BIO 2023

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e) :

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

Nombre de personnes au foyer ?

Résidence principale Résidence secondaire Professionnel

Pratiquez-vous déjà le compostage ? oui, en composteur Oui, en tas non

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'obtention ci-dessous et je conserve un exemplaire de la chartre d'engagement.

Réceptionne un bio-seau, une clé, une carte biodéchets, des sacs biodégradables et un guide du tri.

Je m'engage à :

- Utiliser le matériel pour le tri des biodéchets et à déposer les sacs dans les bacs biodéchets.
- Respecter le matériel fourni et utiliser uniquement les sacs biodégradables fournis par Cyclad ou la mairie.
- Répondre aux questions qui pourront être posées par les agents de Cyclad concernant les biodéchets, le matériel et son utilisation pour évaluer le dispositif.

CYCLAD s'engage à :

- Fournir le matériel (bio-seau, clé, carte biodéchets, sacs biodégradables et guide du tri) pour le tri des biodéchets. Informer les usagers sur le tri des biodéchets et le fonctionnement du matériel.
- Ne pas diffuser les données personnelles relatives aux foyers participants.

Cyclad reste propriétaire du matériel mis à votre disposition

Le

Signature

Pour le Président de CYCLAD

cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et la maintenance des bacs. Le destinataire des données est Cyclad pour la gestion et la maintenance des bacs (déclaration n° 1937875 v 0). Conformément à la loi «informatique et libertés», vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Cyclad -CS 70019 -1 rue Julia et Maurice Marcou 17700 SURGERES, 05 46 07 16 66 ou contact@cyclad.org. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.